



STATISTIQUES ET INDICATEURS

PAYS DE LA LOIRE

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN DÉCEMBRE 2019



DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RÉSERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

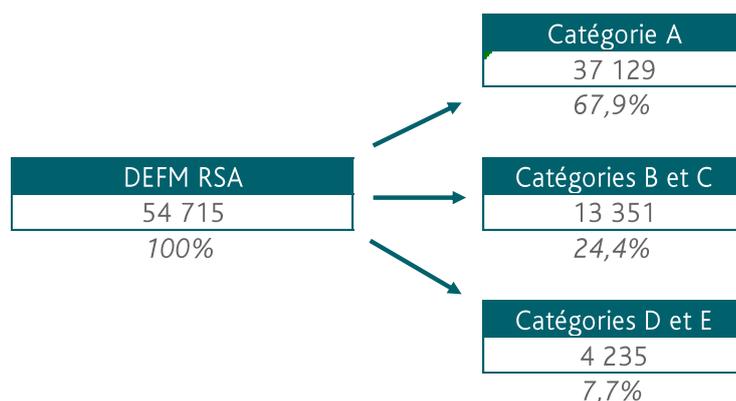
Fin décembre 2019 en Pays de la Loire, plus de 54 700 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, près de 50 500 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (67,9%), devant les catégories B et C (24,4%) et D et E (7,7%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 41,1% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1

REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE



EN SAVOIR PLUS

Le revenu de solidarité active (RSA) apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

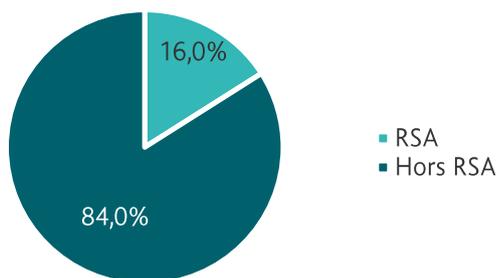
Le droit payable signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

Le droit théorique non payable (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016. En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

2 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE ABC



Près de 50 500 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2019. Ils représentent 16,0% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC de la région.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (65,3%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	9 145	23 763	4 221	37 129
Catégorie B	2 751	1 208	2 599	6 558
Catégorie C	4 813	965	1 015	6 793
TOTAL A,B,C	16 709	25 936	7 835	50 480
Catégorie D	750	715	422	1 887
Catégorie E	1 508	395	445	2 348
TOTAL	18 967	27 046	8 702	54 715

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

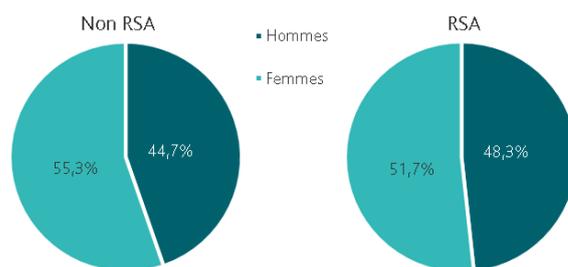
51,7% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 55,3% (-3,6 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (4,1%) alors qu'hors RSA ils représentent 17,3% des demandeurs d'emploi.

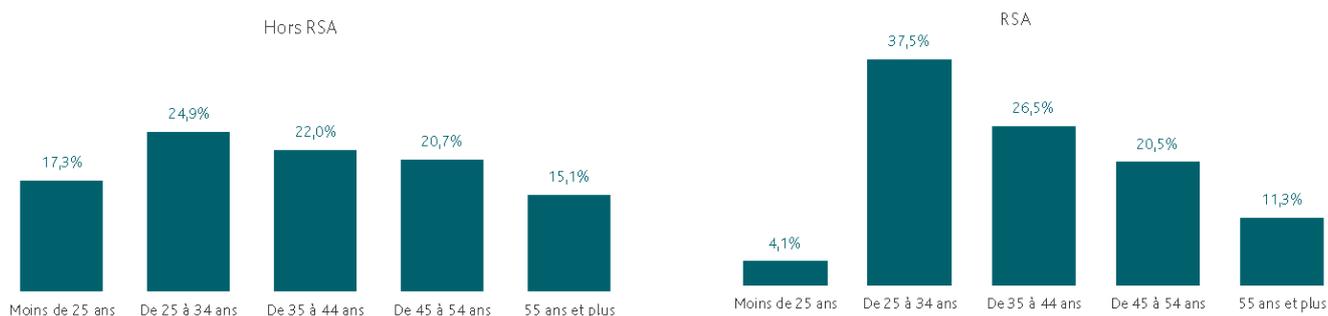
Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE



3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC + 3	16,2%	12,4%
NIV III - BAC + 2	14,7%	9,3%
NIV IV - BAC	24,9%	18,7%
NIV V - CAP / BEP	33,8%	38,3%
NIV V bis - Niveau 3ème	4,0%	7,1%
NIV VI - Sans formation	6,4%	14,3%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	9,2%	15,6%
Ouvriers qualifiés	11,0%	10,1%
Employés non qualifiés	17,5%	27,3%
Employés qualifiés	45,2%	36,7%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	17,1%	10,3%

38,3% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les titulaires d'un BAC (18,7%) et les demandeurs qui n'ont aucune formation (14,3%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 18,7% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 24,9% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 6,2 points.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 21,3% pour 10,4%.

36,7% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,3%) et les ouvriers non qualifiés (15,6%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs. Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 10,3% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 17,1% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 17,5% des demandeurs hors RSA et 27,3% des demandeurs dans le dispositif (+10,3 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 9,2% de la population hors RSA à 15,6% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	3 086	6
K1304 Services domestiques	2 429	5
N1103 Magasinage et préparation de commandes	1 426	2
K1303 Assistance auprès d'enfants	1 333	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 271	3
N1105 Manutention manuelle de charges	1 165	10
A1203 Entretien des espaces verts	1 136	14
D1507 Mise en rayon libre-service	1 076	9
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	1 020	7
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	882	21
K1302 Assistance auprès d'adultes	880	11
D1505 Personnel de caisse	857	25
G1603 Personnel polyvalent en restauration	853	28
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	853	8
F1606 Peinture en bâtiment	806	31

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 3 086 bénéficiaires, soit 6,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 2 429 demandeurs (4,8%) et le magasinage et préparation de commandes (2,8%) avec 1 426 bénéficiaires en recherche.

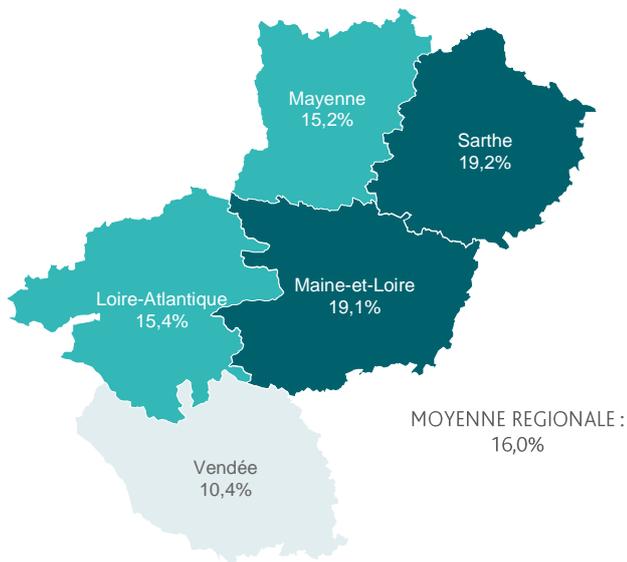
En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la manutention manuelle de charges, l'entretien des espaces verts et la mise en rayon libre-service sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (21^{ème} hors RSA), du personnel de caisse (25^{ème} hors RSA), du personnel polyvalent de restauration (28^{ème} hors RSA) et de la peinture en bâtiment (31^{ème} hors RSA).

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR DEPARTEMENT



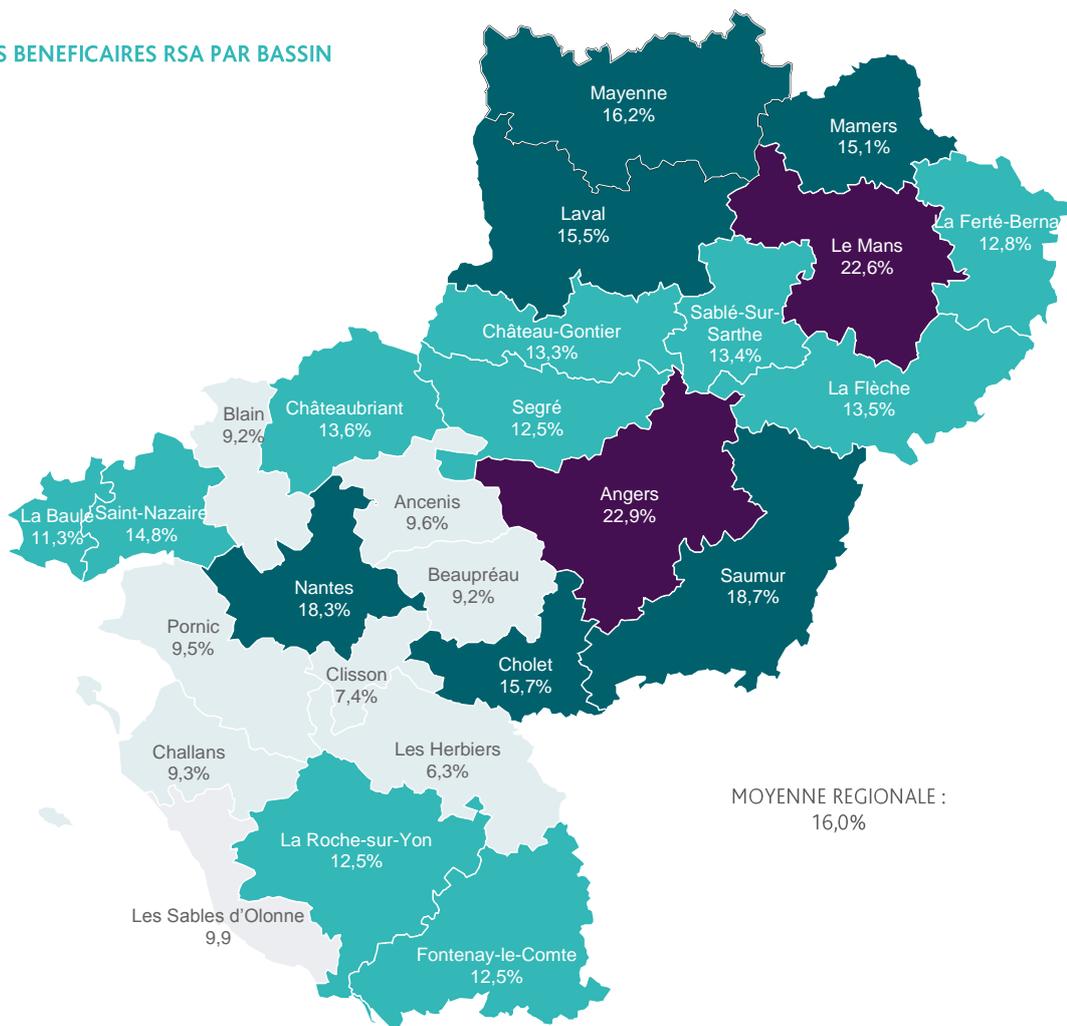
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. Le Maine-et-Loire et la Sarthe possèdent la part la plus élevée avec 19,1% et 19,2% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (10,4%) devant la Mayenne (15,2%) et la Loire-Atlantique (15,4%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les bassins sur lesquels sont implantées les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (22,9%), du Mans (22,6%) et de Nantes (18,3%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (18,7%) et Mayenne (16,2%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins des Herbiers (6,3%) et Clisson (7,4%) affichent des taux deux à trois fois moins élevés que la moyenne régionale.

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR BASSIN



Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Vincent RAGOT

Conception et réalisation :
Service SEE

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

